

49° 48' 23" N - 00° 29' 46" E

Commune INFO

MARS 2010

Informations de Saint-Pierre-en-Port et des Grandes Dalles

INFORMATIONS PRATIQUES :

Site : www.saint-pierre-en-port.fr

Mairie :

Tél. 02 35 27 42 56 – Fax. 02 35 29 35 58
saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr

Permanence des Adjoints : sur rendez-vous en mairie

Médecin : Dr JAYOT - 02 35 29 53 22

Pharmacie : Mme HAUCHECORNE-BENARD – 02 35 27 41 10

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Ambulance : COMONT – 02 35 29 44 76

Tickets de cantine (5 tickets minimum) : mardi de 9h à 11h et samedi matin à partir de 9h (secrétariat de la Mairie)

Horaires de la déchetterie (Theuville aux Maillots) horaires d'été :

lundi : 13h30 – 18h30

mardi : 13h30 – 18h30

mercredi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h30

jeudi : FERMETURE

vendredi : 13h30 – 18h30

samedi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h30

dimanche : FERMETURE

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS EN POUBELLE DE 50 l LE LUNDI (selon calendrier)

Le mot du Maire...

Après ce long et rude hiver, où nous avons dû faire face aux problèmes des intempéries, mais, heureusement, pas autant que d'autres régions, nous entrons dans la saison du printemps. La nouvelle végétation va nous redonner du baume au cœur et les animations vont continuer dans notre village. A souligner d'abord, le dimanche 21 mars une nouveauté de Culture et Loisirs avec le 1^{er} Salon « au bonheur des dames » et le dimanche 4 avril le 2^{ème} prix cycliste de St-Pierre-en-Port avec le Vélo-Club Fécampois,...

... et nous nous réjouissons de la réouverture du bar brasserie en ce début d'année.

Joyeuses Pâques à tous.

DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

La reprise du **ramassage hebdomadaire des déchets verts** se fera le mardi 6 avril, le lundi de Pâques étant férié. Le prochain ramassage s'effectuera le lundi 22 mars. Merci de continuer à utiliser des contenants de type poubelle 50 l ou sacs non déchirables et de mettre en fagots les branchages pour faciliter le travail des employés communaux.

La prochaine **collecte des encombrants** est prévue le 25 mai 2010. Veuillez contacter la Mairie afin de demander le passage du camion et sortir les objets concernés devant votre habitation, en séparant la ferraille du reste.



Notre vieux « Balto » a laissé place au « **Coco Bango** », nouveau bar brasserie qui a ouvert ses portes le 15 janvier 2010 pour le plus grand plaisir de tous. Jenifer et Richard vous y accueillent dans une ambiance chaleureuse, 24 rue de la mairie. tél. : 02 35 29 46 26.

Le **numéro de téléphone de l'agence postale** indiqué dans le bulletin municipal est erroné.

Il s'agit du **02 35 10 06 40**. D'autre part, le courrier est relevé à 11 h 30.

Merci à toutes les personnes qui ont permis aux Saint-Pierrais de sortir ou entrer dans notre village lors des différents **épisodes neigeux** de cet hiver.

CONSEIL MUNICIPAL du 20 février 2010

⇒ PERSONNEL COMMUNAL :

Embauche de M Guy RECHER en temps qu'adjoint technique de 2nde classe, dans le but de pérenniser son contrat.

⇒ SALLE DES POMMIERS :

Suite aux tags et autres graffitis peints sur les murs de la salle des Pommiers et bien que les auteurs aient contribué au nettoyage de leurs méfaits, les peintures extérieures devront être refaites.

⇒ RÉVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE :

Inchangés depuis le 1^{er} janvier 2001, le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix des concessions à :

- 150 € pour 50 ans
 - 110 € pour 30 ans
- Pour le columbarium
- 640 € pour 30 ans (concession, case et porte en granit noir)

⇒ QUESTIONS DIVERSES :

- SEMINOR propose de réaliser un projet de construction de logements locatifs (dont la priorité d'accès sera donnée aux St Pierrais) ; néanmoins, la commune doit trouver le terrain.
- Ecole : revoir le projet présenté ; ce dernier est trop haut et ne s'intègre pas au style d'urbanisme de la commune. Par contre, les indications données par le personnel enseignant ont été prises en compte.
- Conseil des Ecoles : les enseignants proposent d'organiser d'ici 3 ans une classe de neige. Afin de financer ce projet de nombreuses animations seront proposées au cours de l'année. Il est donc souhaité qu'un maximum de St Pierrais adhèrent à ces événements. Le prochain rendez-vous est le 27 mars avec le repas des écoles à la salle des Pommiers. Le 26 juin, une kermesse sera organisée par les parents d'élèves et un spectacle sera présenté.
- Course cycliste : le Vélo Club Fécampois organise le 4 avril prochain une course à partir de notre village.

La globalité du compte-rendu du Conseil Municipal est disponible à la Mairie ou sur le site Internet.

MARDI GRAS ... nous voilà !!

L'après midi « **Carnaval à Saint Pierre** » du 17 février a fait le bonheur des enfants de nos écoles. Félicitations à ceux qui se sont déguisés avec un évident plaisir, aux parents d'élèves et aux membres de la commission scolaire pour leur participation et leur disponibilité. Un grand merci aux commerçants et au président de l'association Excuse d'Argine pour les bonbons offerts aux enfants qui ont défilé dans les rues.

Une boisson et quelques crêpes réalisées par les parents d'élèves ont ensuite été partagées à la salle des Pommiers.

Un bel après midi haut en couleurs, dans le partage des saveurs et de la bonne humeur ! Vivement l'an prochain qu'on recommence !



A la découverte de Saint Pierre en Port...

CIRCUMBUS,

association saint-pierraise d'initiation aux arts du cirque, est devenue, en juin 2008, une « association multisports ». La volonté du président, Jean-Michel BENHAFIAD et des différents membres de l'association est de permettre aux habitants de Saint Pierre en Port la pratique d'activités sportives au sein du village.

Deux activités sont actuellement proposées :

Le lundi soir, salle des Pommiers, hommes et femmes de tout âge peuvent pratiquer, de 18 à 19 h, une heure de relaxation, d'activités basées sur les techniques du yoga, du stretching et aborder des techniques de massages.

Le mardi soir, dans la même salle et à la même heure, l'activité est plutôt axée sur le renforcement musculaire (abdos, hanches, fessiers, lombaires), la gymnastique d'entretien et l'équilibre du corps.

La pratique de ces activités ne demande pas des aptitudes sportives particulières et Christophe CORDIER, l'éducateur sportif qui les encadre, s'adapte à chacun.

Il vous invite, si vous êtes intéressés, à venir sur place pour un essai gratuit d'une heure et vous renseigner.

L'association compte à ce jour environ 25 adhérentes.

Pour la pratique de ces activités, soit près de 32 séances par an, le coût est de 125 € pour 1 h et 210 € pour 2 h par semaine, avec possibilité de régler par trimestre.

L'association est ouverte à toutes discussions sur des propositions de nouvelles activités, pour adultes ou pour enfants, dont le projet rejoindrait ses objectifs sportifs et de détente au sein de notre village.

Alors, tous à vos baskets ! Nous n'avons plus d'excuses pour ne pas être en forme !

Pour plus de renseignements, contactez Christophe CORDIER - Tél 06 18 97 73 49

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire organise une soirée le samedi 27 mars prochain. Encouragée par le succès de l'an passé, l'équipe sera heureuse de vous accueillir à nouveau à la salle des Pommiers pour partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse. Les bénéfices récoltés à cette occasion aideront à financer les projets pédagogiques de nos écoles.

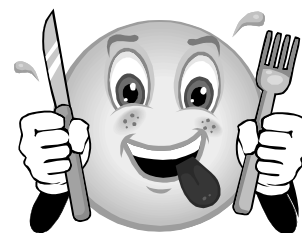
Si vous voulez joindre l'utile à l'agréable, rejoignez-nous le 27 mars.

Pour réserver, contactez les déléguées de parents d'élèves.

Fabienne ROUSSEAU 06 36 63 30 12

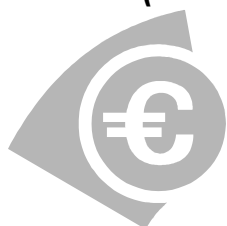
Sabrina LOISEAU 02 35 27 62 67

Karina ROSATI 09 50 29 44 73



Inscription possible jusqu'au lundi 15 mars.

DAB ? (Distributeur Automatique de Billets)



Nos demandes, pour l'installation d'un distributeur automatique de billets dans notre village, auprès de toutes les banques basées à Fécamp, se sont soldées par une seule réponse positive. Le problème : outre la mise à disposition d'un local, il est exigé de la commune une participation financière 70 000 €, montant que nous ne pouvons envisager.

Rubriquabrac...

Le radeau de la plage

Vous êtes nombreux à avoir réclamé qu'un radeau, soit de nouveau à disposition des adeptes du plongeur en mer.



Nous avons contacté la DDE, les Affaires Maritimes, les fabricants de radeaux et plusieurs sites Internet. Il semble n'exister aucune norme. La Communauté de Communes ayant maintenant la compétence du tourisme et la gestion des plages, il lui appartient désormais de mettre en place un radeau. Nous l'avons sollicitée en ce sens.

INFOS DIVERSES...

Afin d'éviter de payer 2 fois, avant de souscrire l'assurance plomberie que vous propose votre distributeur d'eau, vérifiez que vous n'êtes pas déjà couvert par votre assurance multirisques habitation.

Une **avocate**, résidant le week-end dans notre commune, se propose d'effectuer une permanence un samedi matin par mois en mairie (droit de la famille, droit commercial...) afin de vous conseiller. Service gratuit.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie.



Il est formellement INTERDIT de se promener ou de stationner sous les falaises. Le danger y est permanent entre les plages de St Pierre et des Grandes Dalles.

ÇA ROULE !!

Le Vélo Club Fécampois organise pour la deuxième année, en collaboration avec la municipalité de Saint Pierre en Port, **une course cycliste le dimanche 4 avril 2010** dans notre village. Parcours de 5,5 km avec des départs différés et un trajet adapté au niveau de chacun.

Pour plus de renseignements, adressez-vous au VCF.

SALON

L'association Culture et Loisirs Saint Pierrais innove avec son 1^{er} salon « **Au bonheur des dames** » le 21 mars 2010 à la salle des Pommiers de 9 h à 18 h 30. Venez nombreux découvrir les bijoux, accessoires, la lingerie, les soins d'esthétique, d'onglerie, de réflexologie plantaire, les huiles et senteurs que les professionnels ne manqueront pas de vous proposer.

Une balade dans le monde du bien-être au féminin à ne pas manquer !

Vivre en bons voisins :

Le printemps arrive et avec lui, les corvées de tonte des pelouses et taille des haies. Nous vous rappelons (arrêté préfectoral du 28/05/1990) que les outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être utilisés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 20 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

De même, il est interdit de brûler des déchets dans les jardins (arrêté municipal du 16/01/2006)

EXTRAIT DU CALENDRIER 2010

MARS

- 21 : Salon au Bonheur des Dames (Culture et Loisirs)
- 27 : Repas de la Coopérative scolaire

AVRIL

- 4 : Course cycliste du Vélo Club Fécampois
- 10 : Repas savoyard (St Pierre Animation)
- 18 : Loto du Club des Galets
- A déterminer (Rallye Touristique)

MAI

- 1^{er} : Loto ASSP
- 2 : Foire à tout et exposition (Culture et Loisirs)
- 8 : Repas des aînés
- 13 ou 16 : Vide grenier de la Coopérative Scolaire